

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 17 (1903)

Heft: 3

Artikel: Les sceaux westphaliens du Moyen-Âge [suite]

Autor: Lesdain, L. Bouly de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

40. Offenburg?	50. Wippen	60. Blumenstein?
41. Rümli	51. Bremgarten	61. Liebenberg?
42. Velga?	52. Önz	oder Raron, wenn der Adler gelb sein sollt.
43. Ringgenberg	53. Brandis	62. Lampart?
44. Saal? Heimenstein?	54.	63. Kien
45. Hewen?	55. Montenach	64.
46. Ramstein?	56. Lunkhofen	65. Buderich
47. Kramburg	57. Amsoldingen	gelbes statt rotes Feld.
48. Teutsch Orden?	58. Kalnach?	
49. Signau	59. Weissenburg	

Da die Bestimmung so lückenhaft ist, fällt es schwer, zu sagen, welchem Gebiete die Inhaber der Wappen angehörten. Ungefähr lässt sich feststellen, dass die heutigen Kantone Bern und Freiburg die meisten Vertreter stellten und dass auch die grossen Geschlechter der weitem Nachbarschaft nicht fehlten.

Wie lässt sich nun die ganze Malerei erklären? Es handelt sich nicht um genealogischen Zusammenhang mit dem Geschlechte des Hauseigentümers; vor allem fehlte ja der Schild der Bubenberg. Es sind unzweifelhaft Erinnerungen an werthe Besuche¹ im bubenbergschen Stadthause oder Ausschmückungen, die erwarteten Gästen galten. Und wenn wir einen Blick über die gesamte Tafel werfen und uns vergegenwärtigen, welche Familien vertreten sind und welche nicht, so sind wir geneigt, die Malerei in das 14. Jahrhundert, vielleicht dessen Ende, zu datieren.

Les Sceaux Westphaliens du Moyen-Age.

Par L. Bouly de Lesdain.

(Suite).

VII. Chapeaux. — Ce type est encore très peu répandu; il ne fournit que quatre exemples:

- un chapeau pointu²;
- le même, surmonté d'une plante³;
- le même, surmonté d'un bouquet de plumes⁴;
- un chapeau de cardinal⁵.

¹ Ähnliche Ausschmückung mit Wappen von Gästen weist M. Bruchet für Schloss Annecy nach (Anm. d. Red.).

² Sceau de Bernard Tramelmann, clerc, en 1313 (Pl. 180, N^o 10).

³ Sceau de Godefroid de Tilbeck, en 1366 (Pl. 168, N^o 17).

⁴ Sceaux d'Evrard de Walegarden, vers 1340, et de Bertrand, son fils, juge à Ahlen, en 1349 (Pl. 180, Nos 13 et 14).

⁵ Sceau d'Albert d'Asholt, juge à Wiedenbrück, en 1375 (Pl. 259, N^o 22).

VIII. Objets inanimés divers. — Il faut encore ici se borner à une simple énumération, car la variété même des objets tes nombreux rangés sous cette rubrique se refuse à toute classification. On y trouve en effet :

- un lambel de cinq pendants¹;
- deux losanges²; — deux losanges dont les angles se terminent en fleurs de lys³;
- deux épées dressées⁴; — deux épées dressées, sortant chacune d'un bouquet de plumes⁵;
- deux fers de lance⁶; — deux fers de lance accostés chacun d'un anneau⁷;
- une massue dressée⁸; — une massue à deux têtes, couchée⁹; — deux massues passées en sautoir¹⁰; — deux massues verticales et une troisième couchée¹¹;
- deux couteaux, garnis chacun d'une touffe de plumes¹²;
- deux bannières¹³; — trois bannières entre deux plumes d'autruche¹⁴;
- six bannières¹⁵; — huit bannières¹⁶;
- un fer à cheval¹⁷;
- un fermail en losange, les trois angles garnis de bouquets de plumes¹⁸;
- une coupe¹⁹;
- deux coussins triangulaires garnis extérieurement de plumes²⁰;
- deux crampons²¹;

¹ Sceau de Jean Kastel, en 1391 (Pl. 181, N° 23).

² Sceau d'Henri de Drepper, en 1353 (Pl. 182, N° 20).

³ Sceau de Rodolphe de Langen, en 1365 (Pl. 179, N° 12) — Cette famille porte *d'azur, à la bande de cinq losanges d'or*. (Cf. pl. 150, Nos 1 à 4).

⁴ Sceaux de Goswin et de Thierry de Velmede, en 1374 et 1391 (Pl. 191, N° 23, et pl. 198, N° 10).

⁵ Sceau de Jean Machg, en 1326 (Pl. 258, N° 18).

⁶ Sceau de Rembert de Werpe, en 1387 (Pl. 246, N° 7).

⁷ Sceau de Werner de Reden, en 1392 (Pl. 181, N° 1).

⁸ Sceau de Jean de Garfeln, juge à Lippstadt, en 1366 (Pl. 260, N° 12).

⁹ Sceau d'Hilbold de Friesenhausen, en 1338 (Pl. 257, N° 16).

¹⁰ Sceau d'Albert de Friesenhausen, en 1359 (Pl. 257, N° 17).

¹¹ Sceaux de Louis de Foro, bourgeois de Soest, en 1323, et de Conrad de Vornholt, châtelain de Rheda, en 1327 (Pl. 181, N° 16, et pl. 219, N° 8).

¹² Sceaux de Jean et de Reinold d'Uptorpe, en 1341 et 1345 (Pl. 233, N° 21, et pl. 260, N° 10).

¹³ Sceau de Thomas Mosthard, en 1344 (Pl. 213, N° 26).

¹⁴ Sceau de Thomas de Hörde, en 1332 (Pl. 241, N° 2). — Les bannières sont aux armes : *d'argent, à la rose de gueules, boutonée d'or*.

¹⁵ Sceau de Gottschalk de Rotwordessen, en 1370 (Pl. 259, N° 23).

¹⁶ Sceau de Jean de Bentheim, en 1317 (Pl. XXI, N° 5). — Les bannières sont aux armes.

¹⁷ Sceau d'Engilbert Sobbe, en 1363 (Pl. 191, N° 3).

¹⁸ Sceau d'Ertwin d'Ellerbeck, en 1321 (Pl. 258, N° 16).

¹⁹ Sceaux d'Henri et de Bernard, dit Stapel, en 1370 et 1391 (Pl. 251, Nos 12 et 13).

²⁰ Sceau d'Herman de Worden, juge à Neustadt-Osnabrück, en 1353 (Pl. 180, N° 18).

²¹ Sceaux de Ludolphe Hake, en 1375, et de Jean de Brandscheid, en 1398 (Pl. 157, N° 12, et pl. 159, N° 6). — Les Brandscheid portent *de gueules, à trois crampons d'argent*.

deux faucilles¹; — deux faucilles garnies extérieurement de plumes²;
une roue à cames³; — de chaque côté du heaume, une demi-roue à
cames⁴;
de chaque côté du heaume, une roue d'où sort une plume de héron⁵;
une meule de chaque côté du heaume, et un bouquet de plumes au
sommets⁶;
une barque, sommée à la proue et à la poupe d'un bouquet de
plumes⁷;
deux bâtons garnis extérieurement de pointes⁸; — trois bâtons fleurde-
lysés⁹;
cinq rosettes autour du heaume¹⁰.

En dehors de ceux que l'on a déjà rencontrés au XIV^e, le XV^e siècle voit apparaître encore un certain nombre de nouveaux types. Il convient de signaler d'abord, à cette époque, la fréquence relative des cimiers composés, formés d'un vol, de deux plumes ou de deux cornes, accompagnant un autre objet. C'est ainsi qu'on trouve :

dans un vol: une tête et col de poulain (1417)¹¹; — un fermail (1474)¹²; — un cercle fleurdelysé (1474)¹³; — une tête de braque (1478)¹⁴; — un buste humain (1487)¹⁵; — un lion issant (1493)¹⁶.

¹ Sceau de Rodolphe Swicker, en 1384 (Pl. 179, N^o 20). — Cette famille porte deux faucilles (Pl. 163, N^o 20).

² Sceaux d'Herman et de Werner Schenking, en 1341, et de Werner Todrang, en 1376 (Pl. 179, Nos 16 et 17, et pl. 258, N^o 10).

³ Sceau de Pierre de Berchem, en 1387 (Pl. 214, N^o 9). — Cette famille porte *d'argent, à la roue de gueules*. (Cf. *Ibid.*, Nos 8 et 10).

⁴ Sceau de Conrad et de Gottschalk de Rottorpe, en 1338 (Pl. 259, Nos 15 et 16). — Cette famille porte *d'argent, à trois demi-roues de moulin de gueules, défaillantes à senestre*, (Pl. 250, N^o 17).

⁵ Sceau de Burcard de Steinheim, en 1365 (Pl. 258, N^o 19).

⁶ Sceau de Mathieu van der Molen, juge à Paderborn, en 1378 (Pl. 258, N^o 4).

⁷ Sceau d'Henri, dit Rogge, en 1333 (Pl. 219, N^o 12).

⁸ Sceau d'Henri Wolf de Lüdinghausen, en 1382 (Pl. 183, N^o 9).

⁹ Sceau de Reinfried de Schorlemer, en 1344 (Pl. 257, N^o 21).

¹⁰ Sceau de Gerlach de Boderike, en 1320 (Pl. 258, N^o 1).

¹¹ Sceau d'Hildebrand de Hengstenberg, bourgeois de Dortmund (Pl. 185, N^o 7). — Cette famille porte *d'argent, au poulain galopant de sable, sur une terrasse de sinople*. (La terrasse ne figure pas encore sur ce sceau).

¹² Sceau de Gérard de Bodelschwing (Pl. 200, N^o 15). — Cette famille porte *d'or, à la fasce de gueules, surmontée d'un fermail d'azur*. (Cf. *Ibid.*, N^o 14).

¹³ Sceau de Jean Nagel (Pl. 162, N^o 9). — Les armoriaux modernes blasonnent *d'argent, au fermail rond de gueules, fleuroné de cinq pièces*. Les sceaux des XIV^e et XV^e siècles (1338-1474) offrent seulement un rond fleuroné de cinq pièces, sans ardillon (Pl. 162, Nos 6 à 9).

¹⁴ Sceau de Philippe de Hörde (Pl. 232, N^o 11). — Cette famille porte *d'or, au braque de sable, colleté du champ*. (Cf. *Ibid.*, Nos 9, 10, 12 et 13), pl. 264, N^o 13).

¹⁵ Sceau de Reineke de Schlon (Pl. 230, N^o 14).

¹⁶ Sceau d'Herman Sinneman, bourgeois de Lippstadt (Pl. 170, N^o 9). — L'écu est coupé, le chef chargé d'un lion issant.

entre deux plumes: un écureuil issant (1432)¹; — un renard issant (1440)²; — un croc (1447)³; — une crémaillère (1498)⁴.

entre deux cornes: trois feuilles (1416)⁵; — une tête de braque (1419)⁶; — une plume d'autruche (1421)⁷; — trois gerbes (1483)⁸.

Les plumes seules, comme nouveauté, n'offrent que la queue de paon (1405)⁹. Néanmoins, un sceau de 1446 montre encore un chevron brochant sur trois touffes de plumes¹⁰.

Dans la catégorie des parties d'homme ou d'animal, on relève:

une tête de more (1470)¹¹.

une tête et col de bouc (1411)¹²; — de veau (1438)¹³; — de canard (1443)¹⁴; — de licorne (1469)¹⁵; — de poulain (1471)¹⁶; — de cheval (1477)¹⁷; — de cerf (1488)¹⁸;

un moine issant (1406)¹⁹;

un bouc issant (1408)²⁰; — un taureau issant (1410)²¹; — un lion issant (1483)²²;

¹ Sceau de Guillaume Freseken (Pl. 186, N° 4). — Cette famille porte un écureuil. Cf. *Ibid.*, Nos 3 et 5.

² Sceau de Wessel de Landsberg (Pl. 146, N° 7).

³ Sceau de Jean de Wintzingerode (Pl. 246, N° 4). — Le croc est placé au milieu de six plumes de paon. Les armes de cette famille sont *d'argent, au croc de gueules, posé en bande*. (Cf. *Ibid.*, Nos 3 et 5).

⁴ Sceau de Gérard Kettler, chevalier (Pl. 212, N° 4). — Cette famille porte *d'or, à la crémaillère de gueules*.

⁵ Sceau de Thierry de Romberg (Pl. 192, N° 20). — Cette famille porte *d'argent, à trois feuilles de tilleul, de gueules en pairle*. (Cf. *Ibid.*, Nos 18 et 19).

⁶ Sceau de Jean, dit Artus, juge à Soest (Pl. 206, N° 6). — La tête est placée entre deux cornes de cerf. L'écu porte une bande chargée de trois rencontres de braque.

⁷ Sceau de Jean Semmelbecker (Pl. 227, N° 9).

⁸ Sceau d'Othon de Linne (Pl. 243, N° 3). — Cette famille porte trois gerbes, au chef chargé de trois roses. (Cf. *Ibid.*, N° 2).

⁹ Sceau d'Henri François, chanoine (Pl. 298, N° 12).

¹⁰ Sceau de Craft de Meschede (Pl. 208, N° 4). — Cette famille porte *d'or, au chevron de gueules*.

¹¹ Sceau de Reinhold Swarte, bourgeois de Dortmund (Pl. 178, N° 22). — L'écu porte une bande chargée de trois têtes de More.

¹² Sceau de Gerwin Buck, bourgeois de Münster (Pl. 172, N° 21). — Cette famille porte une fasce, au bouc saillant brochant. — Cf. *Ibid.*, N° 20.

¹³ Sceau de Gottschalk Calf, bourgeois de Dortmund (Pl. 186, N° 4). — L'écu porte un veau passant.

¹⁴ Sceau de Werner Runst (Pl. 257, N° 3).

¹⁵ Sceau de Gérard de Leden, bourgeois d'Osnabrück (Pl. 171, N° 11). — Cette famille porte une tête et col de licorne. (Cf. *Ibid.*, N° 10).

¹⁶ Sceau d'Alexandre, dit Volenspitt (Pl. 185, N° 4). — Cette famille porte un poulain. (Cf. *Ibid.*, Nos 1, 2 et 3).

¹⁷ Sceau de Jean Cubach, bourgeois de Soest (Pl. 214, N° 14). — Le cheval est chargé sur le cou d'une roue de moulin. L'écu porte un chef chargé de deux roues semblables.

¹⁸ Sceau de Nicolas de Kukelsem (Pl. 185, N° 20). — L'écu porte un cerf couché.

¹⁹ Sceau d'Heineke de Münchhausen (Pl. 255, N° 5). — Cette famille porte un moine cistercien en champ d'or ou d'argent, suivant les branches.

²⁰ Sceau de Ricmar de Bucken (Pl. 172, N° 19). — L'écu porte un bouc.

²¹ Sceau d'Henri Calf (Pl. 200, N° 3).

²² Sceau de Bernard Palle (Pl. 198, N° 26). — L'écu porte une fasce échiquetée surmontée d'un lion issant.

deux bras tenant chacun une épée (1431)¹; — tenant ensemble une couronne (1440)²;
une patte d'ours (1457)³.

Les animaux entiers offrent trois nouveaux types : un griffon assis (1403)⁴; — un lion assis entre deux masses (1430)⁵; — un braque assis (1494)⁶. On pourrait y ajouter une coquille (1499)⁷.

Une branche de rosier (1410) représente seule la catégorie des végétaux⁸.

On ne trouve aussi, dans la classe des écrans, qu'une seule nouveauté : deux écrans semi-circulaires aux armes⁹.

Les chapeaux ne sont guère mieux partagés : un chapeau de cardinal surmonté de plumes (1449)¹⁰, et un chapel de fer sommé d'un bouquet de plumes (1450)¹¹.

Enfin, comme objets inanimés, on trouve deux crémaillères (1446)¹²; — deux tenailles (1454)¹³; — une croix componée (1466)¹⁴; — une paire de broyes dans un cercle (1482)¹⁵; — trois crampons (1496)¹⁶; — et trois lances de tournoi (1499)¹⁷.

* * *

Le changement de cimier, aux XIV^e et XV^e siècles, est au moins aussi fréquent que le changement d'armoiries; voici, par ordre alphabétique, les observations que l'on peut faire sur les familles de dynastes.

¹ Sceau de Jean de Rode, juge à Altstadt-Bielefeld (Pl. 258, N^o 21).

² Sceau d'Arnold Densckynck, bourgeois de Lippstadt (Pl. 236, N^o 4). — Le même meuble charge l'écu.

³ Sceau de Jean de Lippe, juge à Münster (Pl. 174, N^o 20). — L'écu porte également une patte d'ours.

⁴ Sceau de Gerlach de Breidenbach (Pl. 211, N^o 22).

⁵ Sceau de Burchard de Klotingen (Pl. 198, N^o 21). — Cette famille porte une fasce chargée de deux ou trois pals, et surmontée d'un lion issant. (Cf. *Ibid.*, N^o 20).

⁶ Sceau d'Etienne de Mecheln (Pl. 172, N^o 23). — Cette famille porte trois braques passants. (Cf. *Ibid.*, N^o 22).

⁷ Sceau de Jean de Ole (Pl. 215, N^o 19). — Cette famille porte une coquille. (Cf. *Ibid.*, N^o 18).

⁸ Sceau de Conrad de Balge, prêtre, prévôt d'Overenkirchen (Pl. 227, N^o 8). — L'écu porte une barre chargée de trois roses.

⁹ Sceau d'Othon de Twislo, châtelain de Vechte (Pl. 145, N^o 2). — Cette famille porte une fasce. (Cf. *Ibid.*, N^o 1).

¹⁰ Sceau de Jean de Bruharsen (Pl. 231, N^o 21).

¹¹ Sceau d'Hermann Wendt, doyen de l'église de Minden (Pl. 252, N^o 19).

¹² Sceau d'Hartung de Frenke (Pl. 248, N^o 8). — Cette famille porte trois crémaillères.

¹³ Sceau d'Othon de Moncke (Pl. 151, N^o 14).

¹⁴ Sceau de Thierry Haver (Pl. 216, N^o 3). — Cette famille porte *de gueules, à la croix d'or*.

¹⁵ Sceau de César de Schedelich (Pl. 158, N^o 12). — Cette famille porte *d'argent, à trois paires de broyes de gueules*.

¹⁶ Sceau de Gérard de Galen (Pl. 159, N^o 4). — Cette famille porte *d'or, à trois crampons de gueules*.

¹⁷ Sceau d'Othon de Dincklage (Pl. 230, N^o 9).

Arnsberg. — Louis, en 1308, cime d'un écu aux armes sommé de touffes de plumes de paon¹; Godefroid, en 1353, d'un vol, chaque aile chargé d'un écu aux armes².

Bentheim. — On a décrit plus haut le cimier d'Egbert, en 1298³; Jean porte, en 1317, huit petites bannières aux armes⁴; Bernard, en 1385, un buste humain coiffé d'un bonnet aux armes⁵.

Dortmund. — En 1312, Conrad II surmonte son heaume d'un écran semi-circulaire aux armes, sommé de sept touffes de plumes⁶; Conrad III, en 1333, d'une tête d'homme barbu⁷.

Limburg. — Le plus ancien cimier, que nous avons déjà signalé, se rencontre sur un sceau secret de Thierry III, en 1338: il est formé d'une rose surmontée d'une touffe⁸.

On doit alors descendre, pour rencontrer un nouveau cimier, jusqu'à son descendant au quatrième degré, Guillaume I: celui-ci, sur quatre sceaux différents remontant aux années 1401, 1412, 1418 et 1427, cime de deux arbustes⁹. Son frère Thierry VI, sire de Bruch, porte en 1418 un vol et en 1437 deux arbustes¹⁰.

De ses deux fils, l'aîné, Guillaume II, surmonte également son heaume de deux arbustes¹¹. Henri, le cadet, y ajoute un lion issant¹².

Enfin Jean V, en 1505, cime de trois touffes de plumes de paon¹³.

La Mark. — Evrard I, en 1291, porte un écran semi-circulaire aux armes, le bord supérieur largement engrêlé¹⁴. Sur les sceaux d'Engilbert II, en 1319 et 1322¹⁵, et de Conrad de Hörde en 1343¹⁶, les engrêlures ont disparu, mais l'écran est surmonté de cinq plumes de paon. Adolphe II, en 1341, fait encore usage du même cimier¹⁷; mais, en 1344, il le remplace par deux plumes de héron; le heaume est, de plus, timbré d'une couronne dont le cercle est échi-

¹ Pl. XXVIII, N° 7.

² Pl. XIV, N° 4, et Pl. XVI, Nos 16 et 17.

³ Pl. XIII, N° 3.

⁴ Pl. XXI, N° 5.

⁵ Pl. XXI, N° 8.

⁶ Pl. XXXIX, N° 3.

⁷ Pl. XXXVIII, N° 6.

⁸ Pl. XXXI, N° 11.

⁹ Pl. XXXII, Nos 1, 2 et 3, et T. III, p. 29.

¹⁰ P. 29 et pl. XXXII, N° 4.

¹¹ P. 29.

¹² *Ibid.*

¹³ Pl. XXXII, N° 7.

¹⁴ Pl. X, N° 4.

¹⁵ Pl. XI, N° 1, et pl. XXXIII, N° 4.

¹⁶ Pl. X, N° 6.

¹⁷ Pl. XI, N° 2.

queté¹. Sur trois sceaux de 1348, 1355 et 1362, Engilbert III porte également les deux plumes et la couronne².

Ravensberg. — Le cimier ordinaire, déjà signalé, se compose d'une branche de tilleul³. Sur un sceau armorial de 1323, Othon de Vechte charge son heaume de cinq branches de tilleul entre deux touffes de plumes de paon⁴. L'année suivante, un sceau équestre montre le cimier habituel de sa famille⁵; mais, au contre-sceau, on voit trois branches de tilleul entre deux touffes de plumes de paon⁶.

Steinfurt. — Baudouin I de Steinfurt, en 1284, cime d'une sorte de cercle garni de plumes autour du heaume⁷; il en est de même de Ludolphe VII, son petit-fils, sur deux sceaux de 1343 et 1346⁸. Les deux fils de ce dernier, Ludolphe VIII, en 1343, et Baudouin IV, en 1361, portent deux têtes et cols de dragon affrontés⁹.

Tecklenburg. — Le heaume d'Othon, en 1304, est surmonté d'un paon, la queue repliée¹⁰. Celui de son fils Othon V, en 1317, porte une queue de paon en éventail, chargée de trois feuilles de nénuphar¹¹.

Ces changements ne sont pas plus rares dans les familles de moindre noblesse; on en relève sur les sceaux des Brenken¹², v. d. Busche¹³, Cappeln¹⁴, Core¹⁵, Droste¹⁶, Friesenhansen¹⁷, Gogreve¹⁸, Hachtmeister¹⁹, Hagen²⁰, Hanxleden²¹, Hatzfeld²², Hoberge²³, Horde²⁴, Horhusen²⁵, Klencke²⁶, Kukelsem²⁷,

¹ Pl. XI, No 4.

² Pl. XI, No 3, et pl. XXXIII, Nos 10 et 11.

³ Pl. XII, Nos 1, 2 et 4, et pl. XVI, Nos 7 et 8.

⁴ Pl. XXXVIII, No 1.

⁵ Pl. XII, No 3.

⁶ Pl. XVI, No 9.

⁷ Pl. XXII, No 5.

⁸ Pl. XXII, Nos 7 et 8.

⁹ Pl. XII, No 10, et pl. XXIII, No 1.

¹⁰ Pl. XIII, No 4.

¹¹ Pl. XX, No 8.

¹² Pl. 251, No 21; pl. 259, Nos 8 et 9.

¹³ Pl. 222, Nos 13, 15 et 16.

¹⁴ Pl. 150, Nos 10 à 13; pl. 159, No 21.

¹⁵ Pl. 182, Nos 3 et 4.

¹⁶ Pl. 154, Nos 13 et 14.

¹⁷ Pl. 257, Nos 16 et 17.

¹⁸ Pl. 224, Nos 3 à 6.

¹⁹ Pl. 258, Nos 23 et 24.

²⁰ Pl. 219, Nos 13 à 15.

²¹ Pl. 211, Nos 20 et 21.

²² Pl. 211, Nos 7 et 8.

²³ Pl. 182, Nos 13 et 14.

²⁴ Pl. 232, Nos 10 et 11.

²⁵ Pl. 226, Nos 3 et 4.

²⁶ Pl. 250, Nos 3 et 5.

²⁷ Pl. 182, Nos 1 et 2.

Langen¹, Leithe², Lüdinghausen³, Meschede⁴, Münster⁵, Nedere⁶, Padberg⁷, Plettenberg⁸, Schenking⁹, Schnellenberg¹⁰, Schönebeck¹¹, Schorlemer¹², Selbach¹³, Stevening¹⁴, Strünkede¹⁵, Swicker¹⁶, Westfal¹⁷ et Wischelo¹⁸.

* * *

La capeline ou volet se rencontre pour la première fois en 1283 sur le sceau équestre d'Othon de Vechte¹⁹; il faut alors descendre jusqu'en 1323 pour en trouver un deuxième exemple, fourni par le sceau d'Othon IV de Ravensberg²⁰. Elle est peinte ou brodée aux armes sur les sceaux de Jean de Bentheim en 1317²¹, et de Godefroid d'Arnsberg en 1340²².

A l'origine, les bords de la capeline sont droits; plus tard ils se festonnent en écailles plus ou moins profondément découpées. Les lambrequins proprement dits se montrent seulement en 1400, sur le sceau d'Adrien de Dorth²³.

Le tableau suivant indique les proportions dans lesquelles se rencontrent, au XIV^e et XV^e siècle, le heaume nu, le heaume à volet, et le heaume à lambrequins.

	Heaume nu ²⁴	Heaume à volet ²⁵	Heaume à lambrequins ²⁶
1301 à 1325	11	2	—
1326 à 1350	17	9	—
1351 à 1375	11	16	—
1376 à 1400	12	31	1
1401 à 1425	17	48	7
1426 à 1450	13	13	53
1451 à 1475	5	2	45
1476 à 1500	1	—	54
	87	121	160

¹ Pl. 150, Nos 3 et 4, et pl. 179, No 12.

² Pl. 205, No 10; pl. 219, No 11.

³ Pl. 183, Nos 9 à 12; pl. 219, No 1.

⁴ Pl. 208, Nos 3 et 4.

⁵ Pl. 142, Nos 2, 4 et 5.

⁶ Pl. 256, No 17; pl. 257, No 13.

⁷ Pl. 220, Nos 4 à 7.

⁸ Pl. 194, Nos 3 à 5.

⁹ Pl. 178, No 7; pl. 179, Nos 16 et 17.

¹⁰ Pl. 204, Nos 12 et 13.

¹¹ Pl. 144, Nos 1 et 2; pl. 180, No 17.

¹² Pl. 226, No 16; pl. 257, No 21.

¹³ Pl. 207, Nos 4, 5, 7, 8 et 9.

¹⁴ Pl. 167, Nos 4 et 5; pl. 179, No 15.

¹⁵ Pl. 169, Nos 11 et 12.

¹⁶ Pl. 163, No 20; pl. 179, No 20.

¹⁷ Pl. 223, Nos 6, 7, 9 à 13.

¹⁸ Pl. 179, Nos 1 et 2.

¹⁹ Pl. XII, No 2.

²⁰ Pl. XXXVIII, No 1.

²¹ Pl. XXXVIII, No 1.

²² Pl. XXI, No 5.

²³ Pl. 209, No 13.

(Suite, Nos 24, 25 et 26 voir p. 124.)

Le plus ancien exemple de heaume couronné se relève sur le sceau de Gontran de Hatzfeld, en 1340¹; le second est fourni par celui d'Engilbert III

²⁴ De 1301 à 1325: XX. 8 — XXXIII. 4 — 155.17 — 169.11 — 204.7 — 222.2 — 223.6 — 224.4 — 228.8 — 250.3 — 261.15.

De 1326 à 1350: XXXIV. 6 — 142.7 — 150.10 — 164.3 — 169.12 — 194.4 — 194.9 — 199.5 — 204.21 — 223.7 — 223.21 — 226.10 — 229.3 — 229.13 — 230.2 — 241.2 — 261.16.

De 1350 à 1375: 144.6 — 150.3 — 151.9 — 156.11 — 157.12 — 183.11 — 198.10 — 220.5 — 222.3 — 224.14 — 241.9.

De 1376 à 1400: XXXVIII. 3 — 144.8 — 167.5 — 191.23 — 211.20 — 214.9 — 225.13 — 229.15 — 234.2 — 237.12 — 249.4 — 261.19.

De 1401 à 1425: 143.5 — 146.16 — 154.14 — 159.21 — 177.8 — 185.7 — 188.21 — 188.24 — 191.4 — 191.8 — 192.12 — 201.16 — 224.12 — 227.8 — 234.13 — 236.13 — 241.10.

De 1426 à 1450: XXXII. 5 — XXXIV. 8 — 143.8 — 146.7 — 157.8 — 167.9 — 176.20 — 186.4 — 225.10 — 237.13 — 240.12 — 251.27 — 262.13.

De 1451 à 1475: 147.8 — 203.20 — 208.11 — 222.16 — 261.18.

De 1476 à 1500: 149.7.

²⁵ De 1301 à 1325: XXXVIII. 1 — 169.3.

De 1326 à 1350: 142.4 — 146.9 — 150.11 — 154.3 — 196.12 — 207.4 — 220.4 — 222.13 — 224.8.

De 1351 à 1375: XXXIII.10 — XXXIII.11 — 151.10 — 168.17 — 176.9 — 191.3 — 194.5 — 207.5 — 220.6 — 222.10 — 223.9 — 223.10 — 241.11 — 251.12 — 252.2 — 254.2.

De 1376 à 1400: XXI. 8 — XXXIX. 14 — 142.5 — 149.3 — 151.18 — 154.13 — 159.6 — 160.4 — 167.4 — 175.15 — 189.22 — 200.13 — 202.17 — 203.8 — 205.10 — 209.18 — 213.15 — 220.7 — 222.4 — 223.11 — 224.13 — 226.9 — 236.20 — 243.11 — 246.7 — 251.13 — 251.21 — 253.10 — 253.22 — 255.27 — 262.14.

De 1401 à 1425: XXXII. 1 — XXXII. 2 — XXXVIII. 11 — XLI. 9 — 171.15 — 172.21 — 190.6 — 192.20 — 197.1 — 199.20 — 201.5 — 201.9 — 204.12 — 206.6 — 207.7 — 207.18 — 208.3 — 209.3 — 209.17 — 211.22 — 218.10 — 221.5 — 221.14 — 222.15 — 223.12 — 226.3 — 227.2 — 227.9 — 229.12 — 231.20 — 232.10 — 234.3 — 239.10 — 239.13 — 241.3 — 242.5 — 244.5 — 246.10 — 246.11 — 249.5 — 251.14 — 251.25 — 251.26 — 252.13 — 253.8 — 253.23 — 255.5 — 262.16.

De 1426 à 1450: XXV. 15 — 146.17 — 149.9 — 150.7 — 178.2 — 198.21 — 206.10 — 208.9 — 217.19 — 224.10 — 225.12 — 242.12 — 251.24.

De 1451 à 1475: 150.8 — 213.4.

²⁶ De 1376 à 1400: 209.13.

De 1401 à 1425: 172.19 — 183.12 — 190.7 — 222.5 — 232.17 — 243.5 — 251.17.

De 1426 à 1450: XXXII. 3 — XXXIX. 5 — XL. 5 — 145.2 — 145.5 — 147.14 — 150.12 — 155.5 — 156.4 — 157.9 — 165.7 — 165.15 — 165.19 — 166.18 — 176.12 — 176.18 — 185.18 — 186.5 — 186.12 — 187.5 — 189.3 — 192.5 — 193.20 — 195.22 — 196.5 — 197.11 — 197.24 — 198.12 — 199.3 — 200.15 — 202.11 — 204.18 — 205.21 — 208.4 — 208.18 — 211.18 — 216.3 — 216.21 — 217.18 — 226.4 — 233.16 — 233.21 — 235.17 — 236.4 — 246.4 — 246.13 — 248.8 — 249.17 — 249.18 — 250.5 — 251.15 — 251.16 — 252.19.

De 1451 à 1475: XXXII. 4 — XXXIII. 13 — 150.4 — 151.14 — 156.26 — 162.9 — 164.12 — 165.5 — 167.14 — 167.17 — 168.16 — 171.11 — 174.20 — 178.22 — 184.13 — 185.4 — 186.14 — 186.22 — 188.15 — 188.26 — 188.27 — 189.4 — 193.6 — 195.9 — 195.22 — 197.2 — 197.14 — 197.25 — 205.5 — 206.8 — 210.22 — 211.8 — 216.4 — 223.13 — 232.8 — 233.17 — 235.18 — 240.8 — 244.6 — 245.5 — 246.5 — 251.18 — 252.20 — 252.21.

De 1476 à 1500: 148.3 — 149.5 — 155.22 — 158.12 — 159.4 — 160.11 — 163.4 — 163.20 — 166.7 — 170.9 — 172.23 — 173.19 — 175.20 — 176.2 — 177.17 — 185.20 — 186.9 — 186.18 — 191.18 — 192.8 — 194.10 — 194.12 — 196.10 — 196.14 — 198.6 — 198.16 — 198.26 — 204.13 — 207.8 — 207.9 — 212.4 — 213.21 — 214.14 — 215.6 — 215.19 — 217.8 — 218.17 — 225.20 — 226.16 — 227.3 — 228.5 — 230.9 — 230.14 — 232.11 — 232.13 — 234.14 — 238.9 — 239.12 — 241.4 — 241.18 — 242.8 — 243.3 — 244.12 — 248.6 — 262.19.

¹ Pl. 211, No 7.

de la Mark, en 1355¹. On n'en rencontre plus que quatre autres jusqu'à la fin du XIV^e siècle². Il est un peu moins rare au XV^e, sans que le nombre en dépasse cependant treize³.

On ne devrait pas croire qu'il ait été l'apanage de la haute noblesse; parmi les dynastes, seuls les comtes de la Mark en ont fait usage. Nous avons déjà signalé la particularité que présente leur couronne, dont le cercle est échiqueté⁴.

* * *

Outre l'écu et le heaume, les armoiries ont orné la cotte d'armes, les ailettes, la housse et la bannière.

La cotte d'armes se remarque pour la première fois sur les sceaux d'Adolphe I de la Mark, en 1226⁵, et d'Othon de Dale, en 1228⁶; elle ne semble pas alors porter d'armoiries. Celles-ci n'apparaissent qu'à la fin du siècle, et le plus ancien exemple en est fourni par le sceau d'Evrard I de la Mark, en 1291⁷. L'usage de la cotte armoriée semble d'ailleurs avoir été peu répandu: les seuls sceaux sur lesquels on la relève avec certitude sont ceux d'Engilbert II, d'Adolphe II et d'Engilbert III de la Mark⁸.

Les premières ailettes se voient sur le sceau de Craft de Grafschaft, en 1291⁹; l'empreinte, assez fruste, ne permet pas de dire si elles sont ou non armoriées. Sur presque tous les sceaux du XIV^e siècle, la position de l'écu masquant l'épaule empêche de voir si le cavalier porte l'ailette. Cette pièce ne s'aperçoit bien que sur les sceaux d'Engilbert II et d'Adolphe II de la Mark, en 1319 et 1341¹⁰, ainsi que de Godefroid d'Arnsberg, en 1353¹¹: les armoiries s'y distinguent très nettement.

Sur le sceau d'Othon de Vechte, en 1240, le cheval est, pour la première fois, couvert d'une housse¹²; il faut alors descendre jusqu'en 1283 pour en trouver un deuxième exemple, fourni par le sceau d'Othon de Ravensberg¹³. A partir de cette époque, la housse devient d'un usage absolument général: on ne peut citer que deux sceaux sur lesquels on ne la rencontre pas: ceux d'Engbert de Bentheim¹⁴ et de Bernard de Bermentfelde¹⁵ en 1298.

¹ Pl. XXXIII, No 10.

² XXXIII. 11 — 146.9 — 159.6 — 220.7.

³ XXXII. 5 — XXXIII. 13 — 143.8 — 146.9 — 159.21 — 165.5 — 184.13 — 186.5 — 197.25 — 198.6 — 199.3 — 199.20 — 200.15.

⁴ Pl. XXXIII, Nos 10, 11 et 13.

⁵ Pl. X, No 3.

⁶ Pl. XIII, No 5.

⁷ Pl. X, No 4.

⁸ Pl. XI, Nos 1 à 4.

⁹ Pl. XV, No 2.

¹⁰ Pl. XI, Nos 1 et 2.

¹¹ Pl. XIV, No 4.

¹² Pl. XII, No 1.

¹³ *Ibid.*, No 2.

¹⁴ Pl. XIII, No 3.

¹⁵ Pl. XV, No 6.

La housse est toujours armoriée. Sur le sceau de Thierry de Bilstein, en 1327, elle est seulement chargée de quatre écussons aux armes¹. Partout ailleurs, elle est entièrement armoriée. La housse étant fendue en son milieu, les armoiries sont reproduites quatre fois : encolure à droite, encolure à gauche, croupe à droite et croupe à gauche. Le sceau d'Herman de Münster, en 1311, offre une exception. Les armes de cette famille étaient anciennement *d'or au chef de gueules*². Sur l'écu, le chef de gueules est représenté par un quadrillé en losange, tandis que le champ demeure uni ; la housse est de même unie ; seul, le cou du cheval est enveloppé d'un quadrillé semblable au chef. On en doit certainement conclure que la housse était jaune et l'encolure seule rouge³.

Les sceaux des la Mark, au XIV^e siècle, montrent le cimier reproduit sur la tête du cheval⁴.

En règle générale, le cavalier est armé de l'épée ; il porte une bannière oblongue, armoriée, sur les sceaux d'Othon de Dale en 1228⁵, d'Othon III de Ravensberg en 1283⁶ et d'Othon IV en 1324⁷.

* * *

Les supports sont, dans toute l'Allemagne, d'un usage très restreint. La Westphalie ne fait pas exception à la règle. Ceux que nous avons relevés sont au nombre de dix-neuf : deux seulement remontent au XIV^e siècle. En voici la liste :

Un ange : Roger de Wickede, en 1444⁸ ; Albert Kerkhorde, en 1477 ;

Herman d'Olpe, en 1483¹⁰ ; Cordule de Gemen, en 1509¹¹.

Une dame : Detmar Popinchus, en 1439¹².

Un personnage assis : Tilmann Baumgast, en 1448¹³.

Une aigle : Jean d'Essen, en 1426¹⁴.

Un cygne : Thierry Brakel, en 1486¹⁵, et Henri Treking, en 1487¹⁶.

Deux anges : Thierry de Romberg, en 1416¹⁷.

Deux personnages : Ludolphe de Hake, en 1375¹⁸.

¹ Pl. XIV, No 2.

² On blasonne aujourd'hui *coupé de gueules et d'or*.

³ Pl. XIV, No 3, et pl. 142, No 2.

⁴ Pl. XI, Nos 1 à 4.

⁵ Pl. XIII, No 5.

⁶ Pl. XII, No 2.

⁷ *Ibid.*, No 3.

⁸ Pl. 204, No 19.

⁹ Pl. 209, No 7.

¹⁰ Pl. 193, No 24.

¹¹ Pl. XL, No 7.

¹² Pl. 209, No 5.

¹³ Pl. 189, No 23.

¹⁴ Pl. 209, No 6.

¹⁵ Pl. 217, No 13.

¹⁶ Pl. 222, No 12.

¹⁷ Pl. 192, No 20.

¹⁸ Pl. 157, No 12.

- Deux hommes barbus : Hildebrandt de Hengstenberg, en 1417¹.
 Deux sauvages : Tideman d'Unna, en 1466².
 Un homme et une femme : Marguerite de Luxembourg, en 1442³.
 Deux lions : Jean Stecke, en 1411⁴ et Gombert d'Alpen, en 1442⁵.
 Deux aigles : Guillaume de Luxembourg en 1401⁶ et Albert Beye, en 1443⁷.
 Deux griffons : Henri Terrax, en 1394⁸.

* * *

La France et l'Angleterre sont, par excellence, les pays de brisures. On trouve encore un certain nombre de ces modifications sur les bords mêmes du Rhin, mais elles deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on s'avance vers l'est.

Parmi les variantes que nous avons étudiées tout à l'heure, quelques-unes peut-être ne sont autre chose que des brisures. Nous mentionnerons seulement ici celles qui consistent dans l'adjonction d'une pièce.

Cette pièce peut être :

- un lambel⁹; — une bordure; — une étoile¹⁰; — une rose¹¹; — une autre petite pièce.

Le tableau suivant indique les proportions dans lesquelles ces différents meubles se rencontrent :

	Lambel	Bordure	Etoile	Rose	Autre pièce
1226 à 1250	1	—	—	—	—
1251 à 1275	1	—	—	—	—
1276 à 1300	—	—	—	—	—
1301 à 1325	2	2	2	1	—
1326 à 1350	2	1	1	1	3
1351 à 1375	1	—	1	—	1
1376 à 1400	—	—	4	—	—
1401 à 1425	—	—	1	—	—
1426 à 1450	1	—	1	—	—
1451 à 1475	—	—	—	—	—
1476 à 1500	—	—	2	—	—
	8	3	12	2	4

¹ Pl. 185, N° 7.

² Pl. 195, N° 20.

³ Pl. XXXII, N° 6.

⁴ Pl. 199, N° 20.

⁵ Pl. XXXII, N° 5.

⁶ Pl. XXXII, N° 1.

⁷ Pl. 206, N° 20.

⁸ Pl. 219, N° 17.

⁹ XXV. 12 — 183.2 — 192.6 — 203.2 — 205.2 — 214.6 — 215.7 — 250.1.

¹⁰ XXXIII. 8 — 146.4 — 150.7 — 167.23 — 196.9 — 197.4 — 200.23 — 208.14 — 214.10 — 215.9 — 215.10 — 233.11.

¹¹ 153.8 — 198.2.

Outre les huit écus cités, un certain nombre d'autres portent un lambel¹; nous ne les avons pas fait figurer dans ce tableau, parce que rien ne nous permettait de reconnaître si le lambel constituait ici une brisure, on formait au contraire partie intégrante des armoiries.

Le lambel peut avoir trois, quatre ou cinq pendants; ce dernier chiffre n'est jamais dépassé. Le tableau suivant résume encore les données fournies sur ce point par le recueil :

	Trois pendants ²	Quatre pendants ³	Cinq pendants ⁴
1226 à 1250	—	—	1
1251 à 1275	—	1	—
1276 à 1300	—	2	1
1301 à 1325	1	—	3
1326 à 1350	1	2	7
1351 à 1375	—	1	7
1376 à 1400	—	—	1
1401 à 1425	—	—	1
1426 à 1450	—	—	1
1451 à 1475	—	—	2
1476 à 1500	—	—	1
	2	6	25

Les trois exemples de bordure comprennent une bordure échiquetée sur le sceau de Guillaume d'Arnsberg, en 1306⁵, une bordure simple sur le sceau d'Adolphe II de la Mark, en 1323⁶ et une bordure engrêlée sur le sceau du même personnage, en 1328⁷.

Les quatre petites pièces reprises sans désignation spéciale au tableau de la page précédente consistent en un trèfle tigé, en 1344⁸, un croissant et un étrier, en 1350⁹, et un oiseau, en 1361¹⁰.

La cotice traverse également un certain nombre d'écus¹¹, où elle est considérée comme une marque de bâtardise¹². Il convient de faire observer que cette brisure ne se transmet pas aux enfants du bâtard. Sur une charte de

¹ 152.8 — 155.12 — 160.13 et 14 — 166.5 à 8 — 167.21 — 203.5, 6 et 7 — 205.6 — 209.15 — 223.4, 6 à 13 — 229.4 et 5 — 263.13.

Cette liste ne comprend pas les écus uniquement chargés d'un lambel.

² 192.6 — 205.6.

³ 155.12 — 166.5 — 223.4 — 229.5 — 250.1 — 263.13.

⁴ XXV.12 — 152.8 — 160.13 et 14 — 166.6 à 8 — 167.21 — 183.2 — 203.2, 5, 6 et 7 — 205.2 — 214.6 — 215.7 — 223.6 à 13 — 229.4.

⁵ Pl. XXVIII, N° 9.

⁶ Pl. XXXIII, N° 9.

⁷ Pl. XXXIX, N° 6.

⁸ Sceau de Guillaume de Vernede (Pl. 223, N° 9).

⁹ Sceaux d'Engilbert et de Jean de Lon (Pl. 260, Nos 2 et 3).

¹⁰ Sceau de Lubbert de Wendt (Pl. 253, N° 19).

¹¹ 149.12 — 152.15 — 188.6 — 239.11.

¹² T. III, *Einleitung*, col. 31.

1476, Jean van Aldenbockum, bâtard, brise d'une cotice, et ses deux fils Jean et Bernard, d'une étoile¹.

Un type de brisure fort curieux est encore fourni par le sceau de Christian de Bentheim, fils de Baudouin, en 1373². Sans en avoir la preuve certaine, on suppose que ce personnage avait pour père naturel Baudouin de B., chanoine d'Osnabrück³. Il porte un écu à la fasce chargée de cinq boules; nous avons déjà dit que les Bentheim s'armaient *de gueules, à quatorze boules d'or*.

(A suivre).

Die Heraldik im Basler Gewerbemuseum.

Von E. A. S.

(Hiezu Tafel X u. XI).

Basel zählt, wie schon in einem der ersten Jahrgänge dieser Zeitschrift dargelegt worden ist, ausserordentlich viele Denkmäler der Heraldik. Dass dieselben aber stilistisch hervorragend und für das Kunstgewerbe vorbildlich sind, ist erst in den letzten Jahren anerkannt worden. Freilich sind viele dieser Stücke ihrer ursprünglichen Polychromie beraubt worden — dies gilt z. B. von dem Reinach-Eptingenschen Grabstein der St. Martinskirche (Tafel X), der vor zwanzig Jahren noch den tadellos erhaltenen Farbenschmuck der Erstellungszeit trug — viele sind öfter übermalt worden, wodurch die plastischen Einzelheiten der Schärfe beraubt wurden.

Die Direktion des Gewerbemuseums von Basel hat sich deshalb ein grosses Verdienst dadurch erworben, dass sie eine Reihe der schönsten gotischen Wappen der Basler Kirchen abformen und in Gips nachgiessen liess. Eine ganze Wand eines Museumssaales ist mit Nachbildungen dieser Art bedeckt; wir erkennen darunter die prächtigen Dreieckschilde der Dominikaner-, Peters-, Martin- und Klarakirche, welche einzelne Trommeln der Rundpfeiler (Tafel XI Fig. 1—3) schmücken. Einzelne Wohltäter der genannten Kirchen haben aber nicht nur ihre Schilde, sondern ihr vollständiges Wappen an solcher Stelle in Stein hauen lassen; die Helme derselben lassen uns den Übergang vom Kübel- zum sog. Stechhelm an mustergiltigen Beispielen verfolgen. Sie sind auch interessant durch die Helmdecken, indem dieselben sich nicht nach beiden Seiten ausbreiten, sondern zopfartig nach hinten flattern, manchmal am Ende durch einen Knoten zusammengefasst und mit einer Quaste geziert werden (Taf. XI Fig. 2 u. 3). Die Ränder der Helmdecke sind mit Zoddeln versehen, d. h. in derselben Art ausgeschnitten, wie die Kleider jener Epoche.

Ausser in der Gipssammlung enthält das Basler Gewerbemuseum noch zahlreiche andere heraldische Stücke; hervorgehoben seien hier nur die schönen

¹ Pl. 215, Nos 9 et 10, et p. 1. — Aldenbockum porte *de sable, à l'annelet d'argent*.

² Pl. 225, Nos 15.

³ T. III, *Einleitung*, col. 31.